



# FICHE DE POSTE BÉNÉVOLE

## RESPONSABLE DE SALLE

### Qualités requises

- Sens de l'accueil
- Vigilance
- Diplomatie
- Fair-play
- Bienveillance

### Missions / Statut

- Il est membre licencié FFHB du club d'accueil.
- Il est chargé de l'ordre dans les tribunes, autour du terrain et dans les voies d'accès aux vestiaires.
- Il s'inscrit sur la feuille de match et assume ainsi une fonction d'officiel
- Il est **majeur** et identifiable par un brassard ou une chasuble avec inscription distincte. **Il n'assure que cette fonction.**
- Il est le garant d'une bonne ambiance sur et hors du terrain.

### Son rôle

- Il assume une fonction officielle, à ce titre il se doit d'être neutre et impartial.
- Il accomplit sa mission de façon responsable même si son intervention va à l'encontre de personnes de son club.
- Sur demande des arbitres ou des officiels, il se charge de faire régner l'ordre dans la salle et peut être amené à demander de sortir aux perturbateurs.
- Il est le facilitateur du bien vivre dans la salle.
- **Attention ! il n'est en aucun cas un policier !**

### Avant la rencontre

- Accueillir les joueurs et les conduire dans leur vestiaire.
- Indiquer les dispositions à prendre pour la sécurité de leurs effets personnels.
- Préparer l'eau nécessaire pour la compétition sur le banc de touche.
- Il s'équipe de son brassard officiel et se présente aux arbitres et aux officiels
- Il s'assure du respect du règlement en matière d'utilisation de colle ou résine.
- Il s'assure de connaître l'emplacement des issues de secours.

### Pendant la rencontre

- Il est dans la salle pendant toute la durée de la rencontre et il est à l'écoute des réclamations, des mécontentements éventuels des managers, du public...
- En cas de comportement excessif, il intervient avec diplomatie auprès de la ou des personnes. Il les amène à garder leur calme et à relativiser.
- Il n'hésite pas à intervenir auprès des supporters si ceux-ci dépassent les limites admissibles.
- Il n'attend pas que l'arbitre demande une intervention (public virulent, déplacement autour de l'air de jeu,...)
- Il peut demander l'interruption du match à l'arbitre en cas de mise en danger des acteurs du match, en cas de propos : (Raciste, xénophobe ou discriminatoire).

Siège social : 2 impasse des trois moulins 44400 Rezé Tél : + 33 (0)2 51 11 04 34

Courriel : [6244008@ffhandball.net](mailto:6244008@ffhandball.net) Site : [www.asbreze-handball.com](http://www.asbreze-handball.com)

Association loi 1901 – agréée par la préfecture de Loire Atlantique le 22 novembre 1994 sous le numéro 445 988

Siret : 411 147 788 00029





# FICHE DE POSTE BÉNÉVOLE

## RESPONSABLE DE SALLE

### A la fin de la rencontre

- Il se tient près de la table officielle, des vestiaires ou de tout lieu de la salle qui pourrait nécessiter sa présence
- Il peut sur demande des officiels les accompagner jusqu'à leur véhicule.
- Il participe à remettre en ordre le banc de touche :
  - Vérifier qu'aucun effet personnel n'a été oublié par les joueurs ;
  - Jeter les bouteilles vides.
- Avec l'aide de parents, ranger le matériel du match pour les rencontres jeunes.
- Inviter les deux équipes et les arbitres à prendre une boisson offerte par le club.

### En cas d'incident sérieux

- Il prend toute mesure utile et en rend compte par un rapport écrit sous 48 heures soit à la ligue et/ou comité.
- Il peut à tout moment faire appel aux forces de l'ordre.

Pour rappel :

- 18 : Pompier
- 15 : SAMU
- 17 : Police
- 112 : Appel d'urgence

